



COMPTE-RENDU DES CHEMINS DE L'AGROÉCOLOGIE

TaFAé – 3AO

21/03/2019

Contexte : Dans le cadre de leur coopération, la TaFAé et la plateforme 3AO ont organisé une journée de partage et de réflexion collective sur la compréhension de l'agroécologie par leurs membres. L'occasion de comprendre que l'agroécologie n'est pas une pratique déterminée, fixée et ancrée mais bien qu'il existe une multitude de pratiques et une grande diversité de chemins pour atteindre la transition agroécologique.

Date et lieu : La Calebasse, le 21 mars 2019

PRINCIPAUX POINTS TRAITÉS :

- Les définitions de l'agroécologie
- Les chemins de l'agroécologie
- La diversité des conceptions et des pratiques de l'agroécologie au Sénégal

Le Task Force multi-acteurs pour promotion la de l'Agroécologie (TaFAé) est un groupe d'acteurs, né d'une volonté de réfléchir et d'agir ensemble entre organisations paysannes, chercheurs, ONG, institutions... dans le but de promouvoir l'agro écologie au Sénégal.

La constitution de ce groupe fait suite à un événement organisé par l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) et la PFONGUE en novembre 2015, avec l'objectif de construire ensemble des agricultures adaptées aux contextes et aux contraintes locales, en :

- Partageant les expériences de collaborations afin d'identifier, d'analyser, dépasser les gaps dans la chaîne d'information entre les exploitations familiales et la recherche,
- Echangeant les connaissances, les expertises et les savoir-faire dans le domaine de l'Agroécologie pour le renforcement mutuel des capacités,
- Associant des acteurs complémentaires pour monter des projets / obtenir des fonds pour le passage à l'échelle des bonnes pratiques.

L'Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO) est une plateforme collaborative de coopération intersectorielle, de plaidoyer et d'activités de diffusion sur l'agroécologie dans la sous-région. Elle s'appuie sur des partenariats existants, en accentuant les actions de collaboration impliquant à la fois des groupes d'agriculteurs et des partenaires de recherche et de plaidoyer. Le comité de pilotage de la 3AO comprend des représentants du ROPPA, d'IPES-Food, d'AFSA, d'Enda Pronat, du CIRAD, d'ACF et de JAFOWA.

LES DÉFINITIONS DE L'AGROÉCOLOGIE

Il existe une multitude de définition de l'agroécologie selon les sources, les organisations... Or, aucune ne fait encore consensus parmi les promoteurs, praticiens et curieux.

Simon BOUWENS, actuellement en stage au sein de l'ONG Eclasio et missionné sur la TaFAé, nous a présenté quelques définitions et a pu retenir les notions clés qui entourent le concept de l'agroécologie. Nous synthétisons son travail dans le tableau suivant :

AUTEUR / SOURCE	DÉFINITION	REMARQUES
Dictionnaire Larousse	Mode de production agricole prenant en compte la protection de l'environnement et le respect des ressources naturelles.	Une définition sans prise de risque qui considère l'AE comme un simple mode de production
Gliessman, 1998	L'agroécologie est l'application de l'écologie à l'étude, la conception et la gestion des agro-écosystèmes durables (Gliessman 1998)	Une définition datant de 1998, montrant que la réflexion sur l'AE n'est pas si récente. On y considère déjà l'AE comme une application systémique.
Buttel, 2003	L'agroécologie est l'application de l'écologie à l'étude, la conception et la gestion des systèmes agroalimentaires. Elle est par définition une pratique interdisciplinaire qui implique une redéfinition des frontières scientifiques et sociales, ce qui constitue un défi intellectuel majeur pour la recherche en agronomie	L'interdisciplinarité et la démarche scientifique de l'AE est ici mise en avant. L'AE n'est plus un simple mode de production.
Rabhi	L'agroécologie est une technique inspirée des lois de la nature . Elle considère que la pratique agricole ne doit pas se cantonner à une technique, mais envisager l'ensemble du milieu dans lequel elle s'inscrit. Elle intègre la dimension de la gestion de l'eau, du reboisement, de la lutte contre l'érosion, de la biodiversité, du réchauffement climatique, du système économique et social, de la relation de l'humain avec son environnement... Elle est basée sur la recréation de l'humus comme force régénératrice des sols et sur la relocalisation de la production-transformation-distribution-consommation comme élément moteur d'un nouveau paradigme social .	L'approche systémique est encore une fois considérée. L'apport principal de cette définition est de mettre en avant l'aspect social de l'AE. L'accent est également mis sur la capacité des techniques AE à régénérer les sols.
SAD	L'agroécologie est une logique universelle qui consiste à repenser les systèmes agricoles de manière à maximiser la biodiversité et à stimuler les interactions entre différentes plantes et espèces. C'est une stratégie holistique qui vise à assurer la fertilité des sols au long terme et à garantir la durabilité des	On parle ici de stratégie holistique (qui prend en compte un objet dans son ensemble). Les symbioses entre

	agroécosystèmes et des moyens d'existence des agriculteurs qui en dépendent.	espèces sont également mises en avant tout comme son aspect économique.
FAO	L'agroécologie consiste à appliquer des concepts et principes écologiques de manière à optimiser les interactions entre les végétaux, les animaux, les humains et l'environnement, sans oublier les aspects sociaux dont il convient de tenir compte pour que le système alimentaire soit durable et équitable. En créant des synergies , l'agroécologie contribue non seulement à la production alimentaire, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, mais permet aussi de restaurer les services écosystémiques et la biodiversité , qui sont essentiels à une agriculture durable. Elle peut jouer un rôle important dans le renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique .	On parle ici d'application de concepts et de principes qui, associés, créés les conditions nécessaires à un système alimentaire durable. De nouveaux termes apparaissent : les « synergies » facilitées par l'AE et la capacité de « résilience » face au « changement climatique » de l'AE.

QUE DOIT-ON RETENIR DE CES DÉFINITIONS ?

Comprenons que l'AE est un **concept évolutif**, qui n'est pas figée par une définition mais bien par différentes conceptions et différentes pratiques.

Les mots les plus fréquents qui ressortent des définitions se retrouvent dans les champs lexicaux des **sciences, des mouvements sociaux et des pratiques de productions**.

« Nature et environnement »

« Interaction et synergies »

« Ressources naturelles et biodiversité »

« Autonomie du producteur »

« Revalorisation du savoir-traditionnel »

« Équité dans les rémunérations »

« Santé des consommateurs et des producteurs »

tant de termes qui insistent sur **la durabilité, la résilience et l'équité de l'agroécologie**.

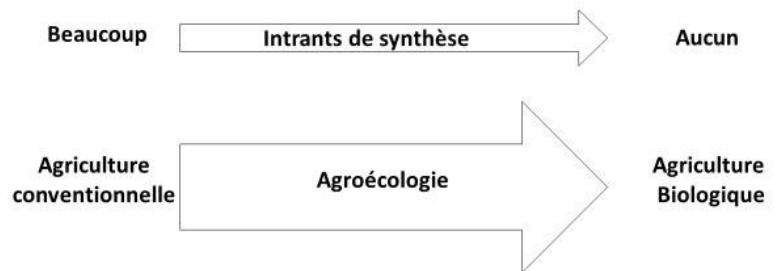
LES CHEMINS DE L'AGROÉCOLOGIE

A défaut d'arriver à une définition consensuelle de l'agroécologie, cette présentation avait pour but de représenter schématiquement différents modes de production afin de mettre en évidence leurs différences. Parmi ces modes de production se trouve l'Agriculture Chimique ou Conventioneerelle (AC), l'Agriculture Biologique (AB) et l'Agroécologie (AE).

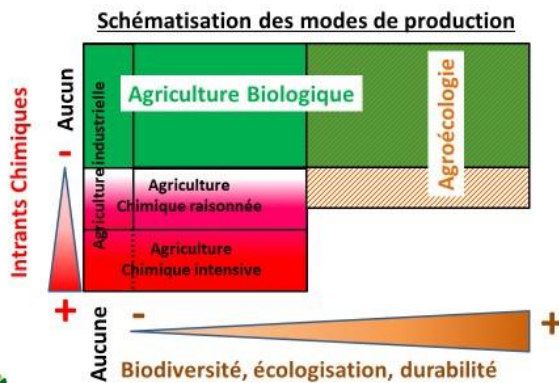
Une première schématisation proposée est une représentation linéaire basée uniquement sur l'usage des intrants de synthèse.

Mais si cette représentation permet bien de situer l'Agriculture Conventioneerelle et l'Agriculture Biologique, elle n'est pas satisfaisante pour situer l'Agroécologie car aucune définition de ce mode de production n'est basée sur l'usage des intrants de synthèse. Les définitions font plutôt référence à la biodiversité, aux équilibres naturels (écologisation) et à la durabilité.

Vision linéaire



Les Chemins de l'Agroécologie, Dakar - jeudi 21 mars 2019



Les Chemins de l'Agroécologie, Dakar - jeudi 21 mars 2019



C'est pourquoi le schéma suivant comporte 2 dimensions : l'une portant sur les intrants de synthèse et l'autre sur la biodiversité, l'écologisation et la durabilité.

Sur ce schéma l'AC est représentée en rouge, l'AB en vert et l'AE en hachures marrons.

Cette représentation met en évidence un chevauchement de l'AB et de l'AE (zone 3) mais aussi des zones spécifiques (Zones 1 et 2).

La zone 1 correspond à une pratique de l'AB réduite à une simple substitution des intrants de synthèse par des intrants naturels. Dans ce cadre la durabilité n'est pas garantie.

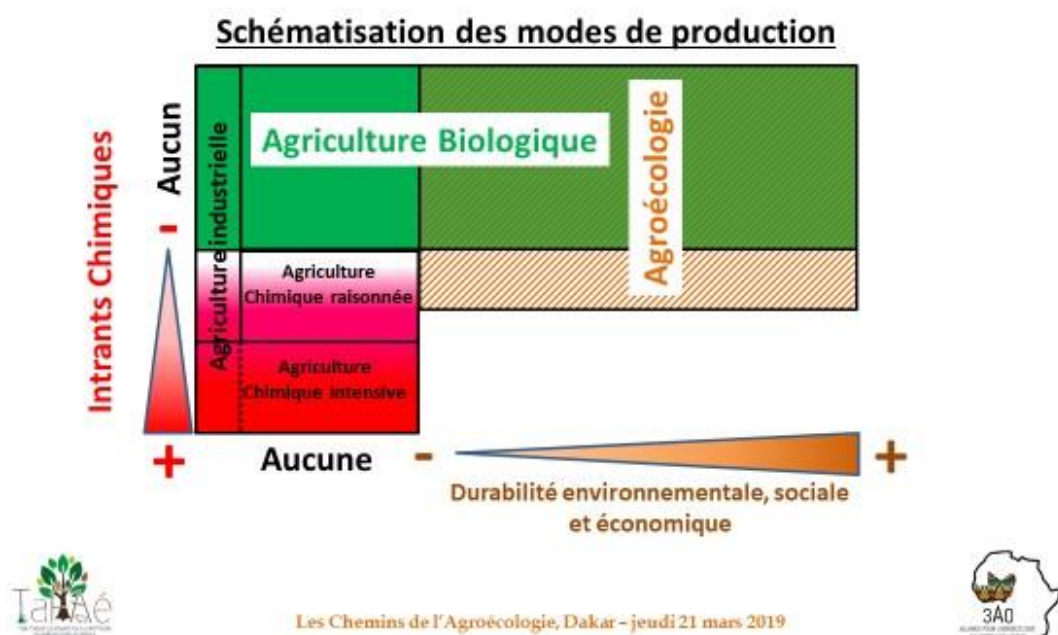
La zone 2 correspond à un mode de production incluant les paramètres de biodiversité, d'écologisation et de durabilité mais tout en tolérant un usage en dernier recours d'intrants de synthèse. Il s'agit ici d'un mode de production de transition qui souhaite pouvoir garantir le rendement.

La zone 3 est commune à l'AB et à l'AE car elle représente le mode de production vers lequel chacun veut tendre à savoir un système proche de la nature et excluant tout usage de la chimie de synthèse.

Lors des échanges, il est apparu que cette schématisation en 2 dimensions est plus satisfaisante que la représentation linéaire mais demeure imparfaite sur 2 points :

1. Le curseur horizontal (Biodiversité...) doit être déplacé vers la droite dans le sens où ce facteur définit l'AE.
2. Le volet socio-économique n'apparaît pas et il faudrait donc pouvoir ajouter une 3ème dimension.

Comme la représentation en 3 dimensions n'est pas facile, le schéma amélioré serait le suivant :



Références bibliographiques :

- Migliorini P. et Wezel A., 2017. Converging and diverging principles and practices of organic agriculture regulations and agroecology. A review. *Agron. Sustain. Dev.* (2017) 37:63. <https://doi.org/10.1007/s13593-017-0472-4>
- IPES-Food, 2016. De l'Uniformité et la Diversité : Changer de paradigme pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés. www.ipes-food.org

NB : Ces schématisations et ces réflexions sont issues des travaux de recherche de Serge SIMON du CIRAD. Pour plus d'informations : serge.simon@cirad.fr

LES DIFFÉRENTES CONCEPTIONS ET PRATIQUES DE L'AGROÉCOLOGIE AU SÉNÉGAL

Afin que chacun réalise que l'agroécologie au Sénégal est constituée d'une multitude de conceptions et de pratiques différentes, nous avons procédé à des exercices en sous-groupes qui avait pour but de distinguer les pratiques actuelles et les pratiques idéales des acteurs présents selon des points aussi divers que variés (utilisation des semences paysannes, paillage des sols, utilisation des OGM, revenus équitables pour les producteurs, échanges de savoirs...). Les critères, réunis en une grille¹, tendaient à correspondre à des volets productifs, sociaux et économiques.

Nous avons synthétisé les résultats des travaux selon les volets identifiés :

VOLET TECHNIQUES DE PRODUCTION :

- L'accent est mis sur **l'autonomie et l'autosuffisance des producteurs pour l'ensemble des intrants** dans le cadre de la bonne gestion des ressources naturelles.
- Les **semences locales sont et doivent rester privilégiées** sans toutefois se priver de variétés améliorées potentiellement adaptées aux pratiques agroécologiques.
- Pour les intrants de synthèse, il existe encore une tolérance pour un **usage modéré et raisonné**. Il existe toutefois une volonté de les bannir à terme.
- L'utilisation des **produits résiduels urbains (boues de vidange) est rejetée** pour des raisons culturelles et des risques de pollution par les métaux lourds.
- Concernant le biocontrôle des bioagresseurs, il n'y a pas d'objection à utiliser des produits naturels commerciaux en plus des fabrications artisanales locales.
- Pour les intrants **la certification « Bio » n'est pas jugée nécessaire** d'autant plus qu'elle est difficile à obtenir.
- **Le contrôle des bioagresseurs restent aujourd'hui préventif** : c'est-à-dire que les interventions se font avant l'apparition du problème avec une intensification des traitements en fonction du niveau d'attaque. Le traitement sur seuil (traitement curatif lorsque la menace sur le rendement est présente) n'est pas connu alors qu'il est plus agroécologique en réduisant les fréquences d'intervention et en supprimant les traitements en absence de ravageurs ou maladie.
- **Le labour reste une pratique universelle mais est limité à la couche superficielle** du sol.
- **La gestion de l'eau est jugée prioritaire** afin de l'économiser en raison du risque de sa rareté dans les années à venir.
- **Les associations de cultures sont déjà intégrées** (surtout l'introduction d'arbres fertilisants et l'agroforesterie) mais pas systématiques.
- Il y a **unanimité pour exclure totalement l'usage des OGM**.

¹ La synthèse des grilles est annexée au présent compte-rendu.

VOLET SOCIO-ÉCONOMIQUE :

- Il ne faut pas s'astreindre à des marchés spécifiques mais au contraire s'ouvrir à toutes les opportunités. L'objectif est de **faire bénéficier les produits agroécologiques au plus grand nombre de consommateurs**. Concernant les exportations les avis restent partagés y compris pour l'avenir.
- Des **alternatives aux modèles centrés sur la croissance économique** sont en développement :
 - **L'économie circulaire** est à privilégier afin de faire bénéficier les producteurs d'une plus grande valeur ajoutée sans pénaliser les consommateurs par des prix de vente plus élevés. Dans ce cadre les capacités de négociations des OP doivent être renforcées.
 - **Un volet économique, social et solidaire** ressort dans de nombreux points : dans la redistribution des revenus et dans les modèles de gouvernance.
 - **L'autonomisation des unités productives** et des OP est un objectif commun à tous les acteurs.
- **La certification/labellisation qui n'est pas opérationnelle aujourd'hui, apparaît comme un objectif à atteindre** pour mettre en relief la qualité des produits. Sa forme serait plutôt orientée vers le **SPG** (Système participatif de garantie)².
- Les **échanges de savoirs/connaissance entre producteurs doivent être maintenus voire encouragés**.
- Une **part de la production doit être consacrée à l'autoconsommation** car l'agroécologie intègre un volet vivrier.
- **L'accès à la terre et à l'eau doit être consolidé** en faveur des petits producteurs.
- Les **mécanismes de gestion des ressources collectives** doivent être renforcés.
- L'attribution de subventions doit être maintenue pour certains et disparaître pour d'autres.
- Les **valeurs éthiques liées au rapport entre l'homme et son environnement ne sont pas toujours respectées** aujourd'hui mais devront l'être à l'avenir.

² Une réflexion plus poussée sur la mise en place d'un SPG au sein de la TaFAé est envisagée.

Remerciements

La TaFAé remercie vivement la 3AO pour cette rencontre mutualisée qui ouvre de nouvelles perspectives. La série d'atelier « les chemins » débute et sera l'occasion de traiter de nombreux points ayant été abordés durant les discussions.

En particulier, la TaFAé remercie Mr **Serge SIMON du CIRAD et de la 3AO** pour son appui scientifique.

Enfin, la TaFAé remercie chaleureusement l'ensemble des participants et espère que les prochains évènements seront aussi riches.

